



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 décembre 2013

Original : français

---

### Lettre datée du 28 décembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution du Conseil de sécurité [2132 \(2013\)](#) du 24 décembre 2013 par laquelle le Conseil m'a autorisé à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la coopération entre missions et, en cas de besoin et une fois que le Conseil aura à nouveau examiné la question, procéder à la constitution de forces et de matériel supplémentaires afin d'augmenter de façon temporaire le plafond de l'effectif de la composante militaire de la MINUSS à 12 500 militaires, tous rangs confondus, et de la composante de police à 1 323 effectifs, y compris les unités formées de police appropriées, pour appuyer la mise en œuvre du mandat de protection de la MINUSS et la fourniture d'assistance humanitaire.

Dans sa résolution [2132 \(2013\)](#), le Conseil de sécurité a autorisé le transfert approprié, de façon provisoire, de contingents, d'éléments habilitants et de multiplicateurs de force d'autres missions, en particulier de la MONUSCO, la MINUAD, la FISNUA, l'ONUCI et la MINUL, sous réserve de l'accord des pays contributeurs de troupes et sans préjudice de l'exécution des mandats de ces missions des Nations Unies.

Je tiens à informer le Conseil de sécurité que le Secrétariat a pris toutes les mesures pour générer les forces et actifs requis des missions existantes sans porter préjudice à leur performance. Je voudrais notifier le Conseil qu'il est devenu nécessaire de générer des forces et des actifs complémentaires à la coopération entre missions. Ces forces comprendraient deux hélicoptères d'attaque, une unité de soutien sanitaire de niveau II, et 500 troupes additionnelles qui complèteraient un effectif à hauteur d'un bataillon à transférer de la MINUSTAH à la MINUSS. Les incidences financières du déploiement de ces éléments seront transmises au Conseil de sécurité sous peu.

Je vous serais reconnaissant de porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité le plus tôt possible.

(Signé) **BAN** Ki-moon

